

Commission Voirie - Bâtiments

Réunion du 10 Septembre 2008

1 Présents

Michel Magnée, Jean-Louis Dour, Laurent Degodet, Nicolas Vigour, Dominique Langlet, Claude Grimont, Héliédo Costa Elias, Ange Marie Sonnet, Jean-Pierre Ronseaux.

Etaient présents pour le premier sujet Av. de la Belle Image, Ghislain Petit, Jean-Marie Georget, Christian Olive, Josette Fauvet.

2 Point sur les actions

2.1 Avenue de la Belle Image

Présentation des différentes solutions étudiées aux membres de la Commission ainsi qu'aux riverains de l'Avenue de la Belle Image partie Est(cf présentation ppt).

L'objectif recherché par la Mairie est d'empêcher les excès de vitesses dans la partie Est de l'avenue, excès essentiellement commis par le trafic de transit.

Après discussion, la solution 2-a est modifiée en déplaçant la coupure de l'avenue de la Belle Image au niveau de chez Monsieur De Ridder.

Une évaluation de cette solution sera faite environ 3 mois après qu'elle aura été mise en œuvre.

2.2 Rue du Moutier

Présentation du problème (cf présentation ppt) : l'objectif de la Mairie est de sécuriser l'accès aux écoles maternelles et primaires pour les enfants qui vont à l'école en passant par l'accès Ouest de la rue du Moutier.

Le principe de la mise en sens-unique de la rue du Moutier entre la rue de la Poste et le parking dans le sens sortant du village est retenu.

Le demi-tour des cars aura lieu sur le parking ; les véhicules privés pourront accéder jusqu'au parking par la partie Ouest de la rue du Moutier qui restera à double sens, mais devront faire demi-tour sur le parking pour repartir.

Une étude sera confiée à un maître d'œuvre pour détailler de manière opérationnelle ce programme.

2.3 Recommandations de l'ATESAT

Le rapport remis par la DDE dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (ATESAT) joint en annexe est validé.

Les travaux seront donc réalisés rue d'Igny et rue Devant Luc avant l'hiver pour un montant de 17.000 € TTC.

2.4 Salle des sports

Le dossier d'évaluation des travaux de mise en conformité à un niveau permettant l'accueil du public au premier étage, a conduit à une estimation de 277 K€ conforme aux estimations. Le programme de la cuisine sera revu à la baisse.

Le dossier est poursuivi avec l'objectif d'obtenir les offres des entreprises en Novembre, pour des travaux qui devraient durer 3 mois.

Commission Voirie - Bâtiments

Réunion du 10 Septembre 2008

Un complément de mission sera demandé pour vérifier que le rez de chaussée est conforme à son classement X (activités sportives).

Une étude complémentaire pour la récupération des eaux de pluie sera demandée au maître d'œuvre.

Il faudra également faire attention au revêtement de sol pour qu'il ne soit ni trop glissant (empêchant la danse) ni trop rugueux (gênant pour le sport). Toutefois, le sport aura la priorité si nécessaire.

Une concertation avec les associations qui utilisent la salle, notamment le ping pong, sera menée pour limiter les conséquences des travaux sur le fonctionnement des clubs.

3 Prochaines réunions

La prochaine réunion, courant octobre, portera sur le choix du BE pour l'étude du déplacement dans la commune.

Une autre réunion sera organisée sur le thème du cours de tennis couvert.

4 Annexes

- Annexe 1 : présentation de la circulation Avenue de la Belle Image
- Annexe 2 : présentation rue Moutier
- Annexe 3 : rapport ATESAT
- Annexe 4 : présentation salle des sports